

## CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL de COBONNE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle polyvalente de Cobonne :

**Le 07 Octobre à 20h00**

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Cobonne,

Philippe RIBIERE

### **Ordre du jour :**

1. **Délibération : Demande de paiement des frais de scolarité du deuxième semestre de l'année scolaire 2023/2024 à la commune de Gigors et Lozeron**
2. **Délibération : Demande de paiement des frais de scolarité du premier semestre de l'année scolaire 2024/2025 à la commune de Gigors et Lozeron**
3. **Délibération : Mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers dans le cadre de l'adhésion de la commune au SMPAS**
4. **Délibération : Nomination des deux délégués et deux titulaires au SMPAS (au lieu de trois).**
5. **Délibération : Validation de la demande d'adhésion des communes d' Aubenasson, Chastel Arnaud, La Chaudière, Espenel, Eygluy-Escoulin, Saint-Sauveur en Diois et Suze au syndicat SMPAS ;**
6. **Délibération : DM transfert du budget de fonctionnement vers investissement pour l'achat d'une œuvre d'art « Cobonne » ;**
7. **Délibération : Tarification location de la salle polyvalente pour un usage rémunéré et répété, réservé aux habitants de la commune.**
8. **Point sur le lancement de l'appel d'offre.**
9. **Informations / Questions diverses**